



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section économie et gestion, option commerce et vente, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Eric CAYOL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Jean-Marc ALRAN
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Mme Nadia TIKOBAINE GUEDDOUCHI
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

Secrétaire générale adjointe

Mme Chérifa BENAMER
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Membres du jury

Mme Elodie ALT
Professeure de lycée professionnel

Académie de la GUADELOUPE

Mme Sophie CALAMBE
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Karine CALDERINI
Professeure de lycée professionnel

Académie de LA REUNION

M. Julien CANO
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Ahmed CHERIF
Professeur de lycée professionnel

Académie de NICE

M. Eric CHERY
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

Mme Béatrice COULON
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Fairouz DADOUCHE
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Thierry DERSOIR
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Michael DONGE
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Christèle FERRAND-CHERBUIN
Professeure de lycée professionnel

M. Fabien GENEVOIS
Professeur de lycée professionnel

M. Francis GUYOMARCH
Professeur de lycée professionnel

M. Samir HABI
Professeur de lycée professionnel

Mme Linda HAMADOU
Professeure de lycée professionnel

Mme Karima LAMSIDFA
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Magali LE COZIC
Professeure de lycée professionnel

M. Loïc LE GAD
Professeur de lycée professionnel

Mme Fabienne LOCUTY
Professeure de lycée professionnel

Mme Setti MESSOUSSA
Professeure de lycée professionnel

M. Hassan NACIRI
Professeur de lycée professionnel

M. Robin NICOLAS
Professeur de lycée professionnel

M. Renaud PICOT
Professeur de lycée professionnel

Mme Stéphanie PINTO
Professeure de lycée professionnel

Académie de PARIS

Académie de BESANCON

Académie de RENNES

Académie de LYON

Académie de PARIS

Académie de REIMS

Académie de RENNES

Académie de TOULOUSE

Académie de NANCY-METZ

Académie de DIJON

Académie de VERSAILLES

Académie de VERSAILLES

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de BESANCON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 05 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

